



Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Administrative Paritaire Départementale.

La CAPD réunie aujourd'hui traite trois points fondamentaux dans la vie professionnelle de nos collègues.

Cette année, la première phase d'ajustement du mouvement se tient deux semaines avant la sortie. Nos collègues qui y participent vont pouvoir, s'ils obtiennent une affectation, travailler en lien avec leurs futurs collègues pour préparer leur rentrée dans de bonnes conditions. Nous nous félicitons d'avoir cette année un calendrier qui ne soit pas subordonné à des manœuvres liées à la vie politique. Espérons qu'il en soit de même l'année prochaine. De plus, ce calendrier nous permet de travailler dans la plus grande transparence, il est important pour le SNUipp-FSU que nos collègues soient considéré-es comme des citoyen-nes adultes et qu'elles et ils puissent avoir la certitude que les opérations de mouvement se font dans la transparence et l'équité, non pas par quelques initié-es dans des couloirs obscurs. Il n'y a ni magie, ni main invisible, mais des règles valables pour tous dont nous sommes, ici, collectivement les garants. Nous remercions les services pour la qualité des documents et leur réactivité dans la préparation de notre réunion. Pour les collègues restant aujourd'hui sans affectation, nous espérons là encore que le calendrier sera tenu, pour leur permettre à eux aussi d'anticiper autant que faire se peut la rentrée. Ce sera un réel soulagement, notamment pour les plus jeunes...

Deuxième point, les inéat/exéat. Pour nos collègues, cette opération est la chance ultime pour cette année, de voir se résoudre des situations familiales douloureuses dont certaines s'inscrivent dans des durées devenues inacceptables. Il est de la responsabilité du ministère de trouver les moyens d'y mettre fin. Dans cette attente, nous espérons comme l'année dernière que la bienveillance prenne le pas sur les aspects de gestion comptable de la ressource humaine...

Enfin nous prenons acte de l'augmentation du contingent de passage à la hors classe. L'engagement d'arriver à un quota de 7% du corps va permettre, à terme, l'accès de tous collègues de façon plus équitable. Pour le SNUipp-FSU, l'existence d'un grade accessible seulement à des collègues choisi-es n'est pas acceptable. Nous nous battons donc, contre le HAE comme nous nous opposons à l'existence de la hors classe lorsqu'elle n'était pas accessible à tous.

Nous sommes et resterons les représentants, dans les instances de toutes et tous les collègues, attentifs à la défense de leurs droits dans l'équité et la transparence.

Les élu-es SNUipp-FSU des personnels à la CAPD